



Inondation - définition :

Une **inondation** est une **submersion plus ou moins rapide d'une zone**, d'une zone habituellement hors d'eau. Elle est la conséquence de deux composantes : l'eau qui peut sortir de son lit habituel d'écoulement et l'homme qui s'installe dans l'espace alluvial pour y implanter toutes sortes de constructions, d'équipements, et d'activités.

Comment se manifeste t'elle :

L'inondation peut se manifester par 3 manières :

- » Par **débordement direct d'un cours d'eau**
- » Par **remontée des nappes souterraines** (par infiltration)
- » **Ruissellement en secteur urbain** (défaillance des réseaux de collectes des eaux pluviales, etc...)

Que faire :



Avant

- » Connaître les dispositifs de surveillance d'alerte existants (Météo France, le site www.vigicrues.ecologie.gouv.fr/)
- » Effectuer les gestes essentiels :
 - Mettre au sec les meubles, objets, matières premières et produits
 - Couper l'électricité et le gaz
 - Obturer les entrées d'eau (portes, soupiraux, évents)
 - Amarrer les cuves
 - Garer les véhicules
 - Faire une réserve d'eau potable et d'aliments

Pendant

- » Prévoir les moyens d'évacuation
- » S'informer régulièrement de la montée des eaux et du niveau de vigilance (consulter <http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr/> et écouter la radio)
- » Prévoir les moyens d'évacuation
- » Dès le déclenchement de l'alerte :
 - Couper le courant électrique et l'arrivée de gaz
 - Se regrouper dans les points hauts repérés auparavant (étages des maisons, collines, points de rassemblement)
 - Evacuer si seulement vous en avez eu l'ordre par les autorités (mairie, préfecture, pompiers) ou si vous y êtes forcés
 - Ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture)

Après

- » Aérer la maison
- » Désinfecter à l'eau de javel
- » Chauffer dès que possible
- » Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche

Localisation de l'aléa :

Comme le montre bien le schéma ci-dessous, une grande partie de la commune est touchée par les inondations, dues essentiellement à la crue du Doubs.

